

La Rafle du Vél' d'Hiv

Maurice Rajsfus

© Éditions du Détour, Bordeaux / Association des Amis de Maurice Rajsfus, 2021.
Première édition 2002.

Éditions du Détour,
30, rue Buchou, 33800 Bordeaux
www.editionsdudetour.com
Diffusion: CDE — distribution: Sodis.

Création graphique : Richard Cousin
Direction de collection : Valérie Tougard

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise sous quelque forme que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie ou enregistrement, sans autorisation préalable écrite de l'éditeur. Tous les efforts ont été mis en œuvre pour identifier correctement les sources et les ayants droit de chaque texte et image. L'éditeur présente ses excuses en cas d'erreur ou d'omission, qu'il s'engage à corriger lors de futures éditions.

ISBN : 978-24-93229-81-6.

PRÉAMBULE

Le fait brut

LA GRANDE RAFLE des 16 et 17 juillet 1942 — dite rafle du Vél' d'Hiv — n'a été ni la première ni la dernière de ces opérations raciales conduites par la police française. C'était néanmoins la plus importante, la plus emblématique de ces actions répressives. Il y a le nombre des personnes arrêtées — 13 152 —, le fait que, pour la première fois, des femmes et des enfants également étaient concernés par la rafle et, enfin, le lieu qui, plus tardivement, ne pouvait que marquer les esprits.

Pourtant, du 14 mai 1941 à la fin du printemps 1944, les rafles ont été nombreuses, sans laisser le même souvenir. De façon identique, le camp de Drancy, qui allait « accueillir » nombre des personnes arrêtées le 16 juillet 1942, constitue le symbole absolu de l'univers concentrationnaire français, à l'époque de l'occupation nazie. Cette véritable verrue, installée au cœur d'une ville ouvrière, ne doit pas faire oublier qu'une cinquantaine de ces lieux d'enfermement couvraient le pays — principalement en zone dite « libre ».

Cette opération, entièrement conduite par la police de ce pays, laisse une trace indélébile. La démonstration surtout du pouvoir de nuisance d'un corps de fonctionnaires ayant perdu ses repères. Le rappel de cet événement pourrait avoir pour fonction d'alerter les citoyens d'un pays libre sur les dérives des pouvoirs forts.

PRÉFECTURE
DE
POLICE

Cabinet du Préfet

Secrétariat de Permanence

Paris, le 22 juillet 19



9h

Le Vel d'Hiv est évacué
Il restait 50 quifs malades
et des objets perdus, le tout
a été transféré à Drancy

AVERTISSEMENT

Les prémices

IL N'EST PAS INUTILE DE RAPPELER qu'une ancienne tradition xénophobe va faciliter la mise à l'écart de ces étrangers censés venir « manger le pain des Français ». Dès la fin du XIX^e siècle, la chasse aux Italiens, dans le sud-est de la France, et des Belges dans le nord, crée un climat délétère¹. Du rejet à la volonté d'enfermement, il n'y a qu'un pas. Il n'est donc pas inutile de rappeler que, dès 1927, l'internement des étrangers dans des camps de concentration — ou leur expulsion — en cas de guerre était suggéré par les hommes au pouvoir dans la France républicaine. C'est quasi officiellement que, dans un ouvrage préfacé par Édouard Herriot, *La France et les étrangers* [1928], Charles Lambert, député et haut-commissaire à l'immigration et aux naturalisations, évoque déjà « l'invasion des étrangers ». Il y avait

1. Se reporter surtout à l'ouvrage de GÉRARD NOIRIEL, *Le Creuset français : Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Le Seuil, Paris, 1988 et, du même auteur, *Longwy : Prolétaires et immigrés (1880-1980)*, Presses universitaires de France, Paris, 1984.

une volonté de faire le tri entre les bons et les mauvais étrangers, les « assimilables » et les autres pour lesquels était envisagée la création de « centres d'irrédentisme » pour les rebelles à l'assimilation.

À l'unisson avec les grands républicains, qui s'adonnaient à la xénophobie comme M. Jourdain faisait de la prose, l'extrême droite militante — qui avait pour projet d'abattre la « Gueuse » — apportait son concours à ce concert, en y ajoutant la haine déclarée. Ainsi, l'écrivain Henri Béraud ne craignait pas de diaboliser « l'immense flot de la crasse napolitaine, de la guenille levantine, des tristes puanteurs slaves, de l'affreuse misère andalouse, de la semence d'Abraham et du bitume de Judée² » qui, à ses yeux, déshonoraient la France. La voie était ouverte aux factions xénophobes et antisémites qui, au grand jour, allaient exiger que le pays soit débarrassé des éléments jugés « dangereux ». Comment oublier que, dès 1937, Louis Darquier, dit de Pellepoix, mettait déjà au point un statut des Juifs de France ?

Les décrets-lois Daladier des 2 et 14 mai 1938, renforcés le 12 novembre de la même année, précisent déjà la menace pesant sur ces travailleurs immigrés que le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut qualifie de « tourbe étrangère », que la France des droits de l'homme se doit de mettre à l'écart.

Les assignations à résidence, prévues dans cette batterie de décrets, pour les étrangers en situation irrégulière, vont se transformer en internement dans des camps à régime sévère lorsque les débris des armées républicaines

2. HENRI BÉRAUD, « La France à tout le monde », *Gringoire*, 7 août 1936.

l'Occupant et de la Milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises.

J'aime à penser qu'un mois plus tôt, à Bir Hakeim, les Français libres de Kœnig avaient héroïquement tenu, deux semaines durant, face aux divisions allemandes et italiennes.

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie.

Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir. »

